

AGONAC

INFOS



Madame, Monsieur,

Cette rentrée de septembre fait suite à une période estivale marquée par de nombreuses animations et une vie associative riche. Permettez-moi de saluer une nouvelle fois l'ensemble des bénévoles qui agissent et s'engagent au quotidien en donnant de leur temps pour que nous puissions passer des temps collectifs ô combien nécessaires au développement de chacun. J'encourage tous les habitants à s'associer à la vie de notre village.

Au travers des pages de ce nouveau numéro du bulletin municipal, vous pourrez constater l'engagement de notre équipe municipale à vouloir répondre toujours au mieux aux besoins des administrés. Nous sommes plus que jamais au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie et faire d'Agonac une Commune où il fait bon vivre.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie, il y a bien entendu le dossier du mur de soutènement pour lequel nous préparons activement notre défense, mais il y a aussi des projets d'investissement que nous souhaitons développer pour rendre notre Commune toujours plus agréable, plus accueillante avec des services publics de qualité. Je peux d'ores et déjà citer : le point de recueil pour les cartes d'identité et les passeports, ou encore la réhabilitation du restaurant scolaire, l'aménagement de sécurité routière de la rue d'Agonac et du carrefour de Sencenac, la création de chemins de randonnée, l'aménagement d'une future Maison d'Assistantes Maternelles, la modernisation de l'éclairage public...

Vous l'aurez compris c'est toujours avec cette même envie de travailler en proximité que nous souhaitons poursuivre notre action.

N'hésitez donc pas, pour tout besoin, à solliciter vos élus et les agents municipaux.

Christelle Druillole,
Maire d'Agonac



Vie municipale p. 2-4



Bien-Vivre p. 5-6



Scolaire
Périscolaire p. 7-8



Vie culturelle /
associative p. 9-10



Rétrospectives p. 11



Agonac bouge p. 12

Mentions légales :

Directrice de publication :
Christelle Druillole

Conception :
Line Peslherbe
Crédits photos :
François Courtney
Bernadette Luquain
Impression :
Imprim'Périgord

Textes :

Stéphanie Bomme-Roussarie,
Michel Chadeuil,
François Courtney,
Colin Demoures,
Christelle Druillole,
Guillaume Dubuisson,
Bernadette Luquain,
Fabienne Negrier,
David Papon,
Sara Payenchet-Simonnet,
Line Peslherbe,
Clarisse Schrapff.



Ouverture au public de la Mairie

lundi et jeudi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

mardi et vendredi :
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

mercredi et samedi :
de 9h à 12h

Besoin d'une nouvelle carte d'identité ou d'un passeport ?



La mairie d'Agonac est désormais équipée d'un dispositif de recueil. Tout usager peut s'adresser à la mairie d'Agonac, quel que soit son domicile en France ou à l'étranger. Le critère de la domiciliation pour présenter sa demande n'est en effet plus pris en compte.

Pour enregistrer votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone pendant les heures d'ouverture au public.

Les rendez-vous pour les cartes nationales d'identité et les passeports sont proposés le mardi après-midi et le mercredi après-midi.

Pour celles et ceux qui le peuvent, il est conseillé de réaliser la pré demande via ordinateur, tablette ou smartphone sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Sécurisation de la Rue d'Agonac

Les riverains de la rue d'Agonac ont alerté la municipalité sur la dangerosité de leur rue en raison de la très grande vitesse de nombreux véhicules malgré la limitation à 50 km/h après le panneau d'entrée de bourg.

Il a été demandé au service départemental des routes de contrôler pendant une semaine le nombre et la vitesse des véhicules.

Nous comptons le passage de 900 véhicules par jour dans les deux sens cumulés.



Les résultats sont alarmants :

95 % des véhicules ont été contrôlés en excès de vitesse, 50% dépassent les 70 km/h (dont **15 %** à plus de 85 Km/h).

Pour remédier à cette situation, la municipalité va procéder aux aménagements provisoires suivants

- Réalisation d'un marquage au sol horizontal au niveau du panneau d'entrée du bourg avec des barres de ralentissements visuelles et un panneau « 50 » sur le revêtement de la chaussée.
- Installation d'une double chicane provisoire pour ralentir mécaniquement les véhicules.
- Implantation du radar pédagogique

Au bout de quelques mois de tests la double chicane provisoire pourra devenir définitive à l'issue d'un nouveau contrôle de fréquentation et de vitesse.

Des subventions départementales financées par les amendes de police viendront aider à la réalisation de ces aménagements.

Budget participatif du Conseil départemental, 4 projets Communaux retenus !

Le Conseil municipal junior ainsi que trois associations Agonacoises, le Tennis Club, la Ferme de Popo et la ferme Goodwill ont besoin de votre soutien dans le cadre du budget participatif du Conseil départemental.

Chaque vote peut faire la différence, alors n'hésitez pas à voter et faire voter pour les projets 008, 226, 323, 441.



008 - PARCOURS MULTIACTIVITÉS OUVERT À TOUS



441 - MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE DES COURTS DE TENNIS - ÉCLAIRER MIEUX, CONSOMMER MOINS



226 - MARE EDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE



323 - DES JEUX GONFLABLES POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES

Bientôt une Maison d'Assistants Maternelles (MAM)



Il y a quelques mois, la municipalité a été sollicitée par des Assistants Maternelles qui souhaitent créer une MAM sur notre Commune.

C'est pourquoi en juillet dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'acquisition d'un bien immobilier idéalement placé pour ce type de projet.

Une étude de faisabilité a été réalisée par l'Agence Technique Départementale et un architecte va être prochainement choisi pour accompagner notre collectivité dans la réalisation de ce nouveau projet nécessaire pour l'accueil collectif des jeunes enfants.

La Municipalité investit dans ses bâtiments publics !

A la suite des épisodes successifs de fortes chaleurs, la municipalité a décidé d'investir pour améliorer l'accueil des usagers et des professionnels de la maison de santé, mais aussi du salon de coiffure.

Ces deux bâtiments étant de la propriété de la Mairie, nous avons fait le choix d'installer 4 climatiseurs au sein de la maison de santé et un dans le salon d'Aurélie coiffure. C'est l'entreprise Fabrice Raynaud d'Agonac qui a réalisé ses travaux.

Ces installations permettent désormais d'accueillir les patients et les clients dans de meilleures conditions et de maintenir les services ouverts pendant ces épisodes climatiques extrêmes.



L'Ecole Départementale des Sports (EDS) fait sa rentrée

Le Conseil départemental de la Dordogne a toujours eu l'ambition de faciliter et encourager la pratique sportive à destination de la « Jeunesse » du territoire.

Une EDS a été implantée et proposée à Agonac permettant aux enfants du canton de Trélissac de se réunir les mercredis matin au gymnase 8h30 à 11h30. L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs du Conseil départemental et des prestataires diplômés avec une carte professionnelle peuvent être sollicités.

L'ambition de ce dispositif est de faciliter l'accès et faire découvrir plusieurs Activités Physique et Sportives (APS) au rythme d'une année scolaire.

Outre la gratuité du dispositif, l'objectif est de valoriser les offres sportives locales et permettre le cas échéant d'orienter les jeunes vers la pratique fédérale.

L'EDS propose aussi une sensibilisation aux gestes de premiers secours.

La Mairie finance l'abonnement scolaire TER des collégiens et des lycéens



Lors de sa séance du 26 juillet dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une aide financière de 46,50 € à destination des collégiens et lycéens qui utilisent le train pour se rendre à leur établissement scolaire. Cette aide est cumulable avec la participation du Grand Périgueux et permet de proposer un abonnement annuel à 46,50 € et offre la possibilité aux étudiants d'emprunter aussi le Péri bus. Cette action a certes pour ambition de poursuivre notre engagement en faveur des déplacements alternatifs, mais aussi de soutenir l'activité de notre gare SNCF.

Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie.

Passage de la flamme Olympique à Agonac : Le 22 mai 2024 une date qui va marquer les esprits !



En juin dernier, le parcours de la flamme olympique a été révélé depuis La Sorbonne. Certains d'entre vous ont découvert cette annonce et nous ont manifesté leur souhait de s'investir pour accueillir cet événement planétaire.



Les premières réunions techniques avec les équipes du comité olympique et paralympique sont programmées en septembre. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous communiquer les actualités et l'organisation mise en place.

Toutes les personnes désireuses de s'impliquer pour que cette journée soit une réussite peuvent se manifester auprès du secrétariat de Mairie.



Les boucles sont balisées comme pour les pistes de ski, le concept se décline avec un code couleur (vert, bleu, rouge et noir) définissant la difficulté des parcours, de facile à très difficile. L'ensemble des itinéraires sont en boucle.

Ce concept a pour objectif de valoriser le territoire et le patrimoine local, il est ouvert à tous les amateurs et amoureux de pleine nature, randonneurs, vététistes,...

Chèques sport, culture et loisirs créatifs



Afin de soutenir la pratique sportive et culturelle, le Conseil municipal offre cette année encore aux enfants Agonacois âgés de 4 à 17 ans un chèque de 20 euros.

Cette aide a vocation à inciter les enfants à pratiquer une activité encadrée, à soutenir les associations agonacoises et à accompagner socialement les familles.

Une commune active est une commune en bonne santé !

N'hésitez pas à donner de votre temps et à participer à la vie associative de notre commune.

Pour tous renseignements : contacter le secrétariat de Mairie au 05.53.06.37.09.

Un nouveau terrain de jeu pour découvrir le territoire autrement !

Depuis une dizaine d'années, la course à pied en nature, le trail-running, connaît un engouement majeur. C'est ce qui a conduit le Conseil départemental à concevoir un concept : « Dordogne Périgord Trail ».

Une nouvelle station trail a été créée sur le territoire de l'agglomération du Grand Périgueux dont la porte d'entrée se situe à Champcevinel, l'itinéraire traverse également les communes de Cornille, Château l'Evêque et Agonac.



Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes de plus en plus nombreux à avoir fait le choix de venir vous installer dans notre commune et nous en sommes ravis.

Afin de vous accueillir, la municipalité souhaite organiser un temps d'échanges afin de faire mieux connaissance.

Nous avons le plaisir de vous inviter à un moment convivial autour d'un pot de l'amitié, le :

**samedi 21 octobre 2023
à 11h**
dans la salle
du Conseil municipal.

Horaires des trains

PÉRIGUEUX À 11 MINUTES EN TRAIN !

Trains en direction de Périgueux
jusqu'au 09/12/2023

Du lundi
au vendredi

Agonac	Périgueux
07:22	07:35
08:17	08:30
12:47	13:00
17:43	17:57
19:47	20:00
21:25	21:36
23:16	23:26

Samedi
et 11/11/2023

Agonac	Périgueux
07:17	07:31
13:08	13:19
17:31	17:43
21:30	21:41

Dimanche et
01/11/2023

Agonac	Périgueux
13:08	13:19
17:31	17:43
20:20	20:31
22:14	22:25
00:11	00:21

Du lundi
au vendredi

Périgueux	Agonac
04:30	04:41
06:03	06:17
07:00	07:20
13:18	13:32
15:26	15:37
17:11	17:24
18:11	18:33

Trains en provenance de Périgueux
jusqu'au 09/12/2023

Samedi
et 11/11/2023

Périgueux	Agonac
06:31	06:42
12:24	12:35
16:09	16:20
18:24	18:35

Dimanche et
01/11/2023

Périgueux	Agonac
12:24	12:35
16:09	16:20
18:24	18:35
21:29	21:40

Café Restaurant au TCR LE TACOT CHEZ LA RENEE

C'est avec un immense plaisir que nous avons ré-ouvert LE TACOT notre restaurant Chez Renée, établissement qui depuis des décennies pratiquait une cuisine périgourdine. Nous espérons être à la hauteur de cette reprise des fourneaux.

Nous avons également à cœur de vous faire découvrir une cuisine venue d'autres horizons et ce dans une ambiance conviviale et musicale.

David, Corinne et leur équipe vous accueilleront du mardi au dimanche pour le bar et la restauration avec des pizzas siciliennes sur place ou à emporter et un service traiteur.

DANS L'ATTENTE DE VOUS FAIRE
DÉGUSTER NOS SPÉCIALITÉS
AUTOUR D'UN VERRE.

3931 Route du Lyonnet
24460 AGONAC
Tél. 06 31 27 39 74
letacot24biras@gmail.com

JEUX DE
FLECHETTES
BABY FOOT
BILLARD

Appel à bénévoles ! Nous comptons sur vous

Depuis le 13 septembre dernier, l'atelier de réparation de vélos du tri cycle enchanté n'a plus d'animateur à Agonac. La municipalité souhaite que ce lieu puisse continuer à vivre et fait un appel à bénévoles pour que l'atelier reprenne une activité participative. En accord avec l'association du tri cycle enchanté, nous pourrions bénéficier d'une partie de leur matériel.

Aussi, si vous souhaitez vous engager et donner un peu de votre temps pour qu'un atelier d'auto réparation soit de nouveau ouvert et que les amateurs de vélo puissent se retrouver pour échanger et partager des techniques de réparation, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de Mairie.

ATELIER
AUTO-RÉPARATION





L'ATELIER by Les Paillettes de Gigi est une association culturelle pour toute la famille, qui a pour but de promouvoir l'artisanat, les métiers d'art et les loisirs créatifs à travers des ateliers et des événements animés par des professionnels.

C'est aussi un atelier de couture équipé pour s'initier ou se perfectionner (3 machines à coudre, 1 surjeteuse, 1 recouvreuse, 1 piqueuse plate, 1 grande table de découpe), se fournir en mercerie.

Un espace créateurs propose des créations uniques confectionnées en Dordogne.

Les prochains ateliers à découvrir : maroquinerie, scrapbooking, etc.

Pour tout renseignement, contactez Aurélia : 06 07 87 38 58

@ l.atelier.agonac@gmail.com

📍 7 pl. du 11 novembre 1918 à Agonac

📱 @latelierbygigi

Zone humide

Le groupe de personnes engagées dans le projet de restauration de la zone humide de Bezan, accompagné par le Tricycle enchanté a rendu un rapport sur le devenir de la zone et les projets qui peuvent y être réalisés. Les échanges ont été nombreux et riches pendant ces deux années et aboutiront à des aménagements respectueux de ces recommandations. Parmi les idées recensées on retrouve plusieurs grands axes :

- Aménagements : création d'un sentier, de pontons et de panneaux pédagogiques avec accès pour personnes à mobilité réduite, installation de bancs et de postes d'observation.
- Abattage de sécurisation et suppression des espèces invasives
- Zones « refuges », laissées à l'état naturel

D'autres chantiers participatifs auront lieu et permettront de s'impliquer dans les travaux de restauration de la zone humide.

Le dossier est consultable à la mairie.

La vie de la Malle aux Fringues de Ramasse Miettes

La Braderie du 1er septembre organisée par les bénévoles de l'association a connu un vif succès. En effet, parmi tous les articles proposés à un prix très attractif, plus de 500 articles ont fait le bonheur des personnes venues nous rendre visite et pour un grand nombre d'entre elles découvrir l'endroit.

La Malle aux Fringues dont le slogan est : « Je ne m'en sers plus, Je le donne, C'est parfait pour toi, tu peux l'acheter. » est ouverte à tous et propose un très grand choix de vêtements toutes tailles pour femmes, hommes, enfants, bébés, chaussures, linge de maison, matériel de périculture. Le stock est régulièrement renouvelé.

Chacun de ces articles de deuxième main, en parfait état est rétrocédé pour la modique somme de 1 Euro seulement et l'argent récolté est utilisé pour acheter des produits d'hygiène et alimentaires pour les relais bébés des Restos du Cœur ou autre association caritative.

Pour tous ceux qui ne connaissent pas encore ce merveilleux endroit où il y a vraiment des affaires à faire : la Malle aux Fringues, située dans la rue de la Fontaine de Bezan (près du centre de loisirs), est ouverte tous les samedis matins de 10 h à 12 h.



L'équipe pédagogique des écoles

Ecole maternelle



Classe de petite section
Sophie VALENTIN
16 élèves



Classe de moyenne et grande section
Delphine CAPET
20 élèves



Classe de moyenne et grande section
Isabelle SCHNEIDER
20 élèves



Valérie POULAUD
ATSEM



Maëva PUYBONNIEUX
ATSEM



Nancy QUAGLIARA
ATSEM

Ecole élémentaire



Classe de CP
Françoise DREUILHE
23 élèves



Classe de CE1
Alexandra SIAUX
23 élèves



Classe de CM1
Emmanuelle TEYSSIER
23 élèves

Classe de CE2
Lili GRANIE
et Louise LEQUES
24 élèves

Classe de CM2
Frédéric POULVELARIE
(Directeur)
Laëtitia FAYE :
23 élèves



Travaux du restaurant scolaire... c'est parti !



Lors du conseil municipal de juillet, les élus ont validé les propositions d'entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour réaliser les travaux de réhabilitation du restaurant scolaire.

Montant prévisionnel : 400 000€, financés à 70% par des subventions. Une 1ère réunion de chantier a été organisée début septembre par l'architecte pour que les entreprises se rencontrent et pour faire le point sur le projet.

Les travaux ont débuté le 25 septembre et la livraison est prévue en avril 2024 !



D'ici là, les agents et élus de la commune ont anticipé afin que ces quelques mois se passent pour le mieux pour les enfants, les animateurs du péri-scolaire, les ATSEM et les cuisinières. Les repas, toujours à base de produits frais, bio et locaux, sont préparés chaque jour dans la cuisine de la salle des fêtes. Ils sont ensuite transportés jusqu'au centre de loisirs où les enfants prennent leur repas. Les arrivées des élèves ont été volontairement décalées pour permettre plus de fluidité : les maternelles déjeunent à 11h30, les CP à 12h05, les CE1-CE2 à 12h25 et les CM2 à 12h45. Ainsi, le nombre d'enfants présents simultanément est réduit, permettant des repas globalement plus calmes.



Toute l'équipe, agents comme élus, est mobilisée pour que cette période de travaux se passe au mieux...mais des petits "couacs" peuvent arriver. Soyez indulgents !

Les vacances d'été au Centre de Loisirs

Comme chaque année nous avons accueillis vos enfants du lundi 10 Juillet au Vendredi 28 Juillet ainsi que du Lundi 28 Aout au Vendredi 01 Septembre.

3-6 ans

Les maternelles ont effectués différentes activités sur le thème de la féerie.

Chaque semaine, l'équipe en se basant sur un albim (la tarte aux fées, le bonnet rouge, la fée au long nez, les contes du jolie bois) construisait des activités en lien. Comme chaque année, les petits ont bénéficié de différentes sorties :

2 fermes pédagogiques (Agonac-Brantôme)
1 plan d'eau
1 sortie au bois des lutins



7-10 ans

Leur 15 premiers jours ont été rythmé par un quizz, un atelier manuel, la création de jeux médiévaux, un atelier dessin et cuisine, jeux sportif.

Les créations de jeux médiévaux ont été exposés lors de la kermesse de l'école d'été.

Les sorties culturelles se sont déroulées sur 2 châteaux du département (Bourdeilles, Castelnaud).



Pendant le traditionnel camp de 5 jours /4 nuits, les enfants ont pu faire de l'escalade, du VTT, du canoé, de l'accrobranche et du tir à l'arc.

Août : Thème «Afrique»

Les enfants ont cuisiné avec une intervenante, ont bougé en s'exerçant à la danse africaine avec Yvette et se sont familiarisés à la percussion avec Miguel.

Ados



Pour les ados, ce fut un été sportif et dynamique !

Ils ont pu faire des sorties : plan d'eau, étang du Bos, aqua cap, antipode salle d'escalade, trampoline pack.

Ils sont allés jusqu'à Cornille Aventure à pied (aller, retour) pour faire un escape game. Malgré la chaleur ils ont réussi ce défi bravo à eux !!!!!

Ils sont aussi restés sur place pour faire des activités comme le concours de cuisine ou encore le débat sur la laïcité en médiathèque.

Aurélia est intervenue lors d'un atelier de création de sacs à partir de tissus de récupération.

Nous n'oublions pas le traditionnel camp de 5 jours /4 nuits ou les enfants ont pu faire du ski nautique paddle, canoé, tir à l'arc.

Charte des ATSEM

Au printemps dernier, les élus de la commission scolaire et périscolaire, les enseignantes, le directeur de l'école et les ATSEM se sont réunis pour mettre en place une charte des ATSEM. Son but : clarifier leur rôle et leur place dans la communauté éducative.

ATSEM pour Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles. Cette profession indispensable au bon fonctionnement de l'école maternelle est souvent méconnue : nature, diversité et multiplicité des tâches. Ce personnel est communal mais placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'école et sous la responsabilité de l'enseignant dans la classe...il est donc important de préciser le rôle de chacun !

Cette charte a été validée administrativement par le Comité Social Territorial et par le conseil municipal de septembre. Reste maintenant sa mise en application...

Voyage au Topo

Dans le cadre de la semaine sur l'Afrique au centre de loisirs nous avons accueilli Maryse de l'association les ThéTards à Périgueux. Maryse a des origines Togolaise et elle nous a proposé une recette de ce pays : l'Aziz Dessi, un plat en sauce à l'arachide avec beaucoup de légumes et du poulet.



Les enfants ont nettoyé, coupé, émincé différents légumes, notamment du Gombo un légumes présent en Asie et en Afrique. Puis ils ont préparé, mélangé et fait cuire le poulet, la sauce.

Recette de l'Aziz Dessi



Mixer ail, oignon, gingembre frais, poivrons et une pointe de muscade. Faire mariner deux heures ou même une nuit le poulet dans cette préparation.

Reproduire le même mélange et le faire revenir avec des oignons émincés. Saler poivrer. Ajouter du concentré de tomates.

Ajouter les légumes (gombo, choux, carottes, beaucoup de tomates, courgettes, poivrons).

Diluer la pâte d'arachide dans de l'eau et ajouter au mélange. Couvrir d'eau les ingrédients et laisser mijoter.

Faire cuire le poulet au four. Préparer du riz.

Servez et dégustez !



EXPOSITION (UNE NUIT)

à la médiathèque

du 11 octobre au 18 novembre 2023

Ce roman graphique est le premier ouvrage de ses quatre autrices. Le scénario a été coécrit par Inès Weill-Rochant, Kenza Aloui et Saena Delacroix-Sadighyan, les dessins sont l'œuvre d'Odélie Kammoun et les calligraphies celle de Saena.

Un soir de chaos, Leyla et Salomeh se réfugient chez Papouk, le grand-père d'Ava. Cette rencontre en huis clos les amène à tisser une amitié accidentelle au cœur d'une nuit tragique. Trois femmes, trois bagages d'immigration, trois tâtonnements identitaires bercés par une étonnante allégorie de la France.



Vernissage
mercredi 11 octobre
à 18h00
en présence
des artistes.

Séance de dédicaces,
apéritif dînatoire.

(une nuit) est né en décembre 2015, comme une évidence, au détour d'une conversation WhatsApp qui incitera Inès, Kenza et Saena à collecter précieusement leurs fulgurances et inconstances identitaires. L'envie de raconter ces histoires dans un livre devient rapidement irrésistible. Dans la foulée, Odélie est embarquée dans cette aventure totalement autodidacte. Malgré la distance géographique, les décalages horaires et les confinements successifs, elles développent un processus créatif pour donner vie à ce projet artistique, politique et collectif porté par trois personnages : Ava, Leyla et Salomeh.

En partenariat avec le festival BD en Périgord de Bassillac.

→ Du 11 octobre au 18 novembre 2023 – Médiathèque Laurent de Graulier (10 avenue de la Beauronne à Agonac). Entrée libre.

Horaires d'ouverture à retrouver sur www.agonac.fr/mediatheque ou bien au 05.53.06.12.06.

Retour sur l'école d'été

Afin de rendre compte de la session de l'École d'été de cette année, nous vous proposons quelques témoignages de cette rencontre.

Je sais que votre venue est toujours un plus, quel qu'il soit, je n'ai pas une attente particulière tu vois je sais que tu ne vas pas faire une sculpture devant la mairie, on sait forcément qu'on va passer un bon moment avec vous, un moment convivial.

Qu'est-ce qui motive ta présence ?

L'échange, pouvoir voir autre chose, le partage.

Qu'est-ce qui est important pour toi ?

Votre fraîcheur, votre bienveillance, votre culture, voilà quoi. Moi vous m'apprenez beaucoup quand je vous vois agir, quand je vous vois faire je me dis, moi j'ai plus de 60 ans et j'ai une éducation où je fais les choses de façon carrée dans mon petit rectangle ou carrée de référence et là vous me faites déborder et ça me plaît beaucoup.

Ce qui m'a séduit dans l'École d'été c'est le truc complètement kamikaze !! C'est moins élitiste qu'ailleurs, et j'ai bien aimé le fait de pas prévoir, il se passera ce qui se passera... pas de prévisionnel...

Qu'est-ce qui est important pour toi dans L'École d'été ?

Bah la fête finale, le but qu'avec la population elle participe et que nous construisions cette fête finale, ça c'est important, euh. Qu'est ce qui est important... Euh bah l'amitié qui se crée entre nous, parce que c'est le mot, on a vraiment plaisir à vous revoir, on a cette envie de vous revoir.



AGONAC
Octobre Rose

Place du XI Novembre

Relais du marathon du Dordogne-Périgord TRAIL à 10h

Dimanche 1er octobre 2023 à partir de 9h30

Jeux pour enfants

Barbes à papa

Châtaignes grillées
Soupe de potimarrons
Pressée de pommes
Crêpes

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique.

Les bénéfices de la vente seront reversés au profit du Comité féminin de Dordogne.

01 OCTOBRE

DORDOGNE-PÉRIGORD

9H30 : INAUGURATION DU 3^{ème} SITE DORDOGNE PÉRIGORD TRAIL

TRAIL

MARATHON DORDOGNE-PÉRIGORD

Dimanche 1^{er} octobre 2023

CHAMPCEVINEL - CORNILLE - AGONAC - CHÂTEAU L'ÉVÊQUE

MARATHON

INDIVIDUEL : 42.9 Km
RELAIS par 2 :
Coureur 1 : 16.6 Km - Coureur 2 : 26.3 Km
RELAIS par 4 :
Coureur 1 : 9.1 Km - Coureur 2 : 7.5 Km
Coureur 3 : 17 Km - Coureur 4 : 9.3 Km

Départ : 9 h

RANDONNÉE : 8,6 km - Départ : 10 h

RENSEIGNEMENTS :
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE
Direction des Sports et de la Jeunesse :
05 53 02 02 80
E-mail : cd24.sport@dordogne.fr
facebook.com/sportdordogne - www.dordogne.fr
INSCRIPTIONS : <https://ok-time.fr/>
Pas d'inscriptions sur place

MARATHON ÉPHÉMÈRE **GRATUIT** PLACES LIMITÉES

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENTAL dordogne.fr

GRAND Périgourdais, Cornille, Agonac, Château L'évêque

A TAULA

Sabe pas si avetz remarcat que, a taula, entre lo Monsur e lo Paisan, i a, mai que de las diferéncias, un vertadier antagonisme. Lo Monsur bòta sa serviòta sus sos januelhs, çò que l'empaichará pas de botar dau gras o dau chocolat sus sa cravata. Lo Paisan, eu, bòta directement la serviòta a la plaça de la cravata, çò que garantis plan mielhs sa chamisa.

Fau dire que lo Monsur utiliza sa serviòta non pas per garantir sos vestiments de la sauça, mas per s'eissujar las bochas avant de beure.

Lo Monsur deu pas far de bruch en minjant sa sopa o en golant son potatge. Quo es pas aisat e quo es per quò que, de mai en mai, se passa de sopa e de potatge. Lo Paisan, eu, i vai franchement, a grands orlups, çò que, fai veire que "es de gost" e chichinha pas.

Quand minja de la charn, lo Monsur l'aima bien vianduda. L'ataca totjorn a la forcheta e au coteu. Seria desonorat d'i botar los dets. Lo Paisan tròba mai de sabor a la charn que tuca l'òssa. E per ne'n profiter, quo es indispensable d'i botar los dets. E mai de los lepar après. Quò fai que, quand lo Mosur minja un polet, i a una depèrdicion terribla! Òm se damanda ben onte passan lo còu, la testa, la carcassa, lo cropinhon... Tot çò que a lo mai de gost fin finala.

E la sauça ! Sabem far de las sauças plan bonas, disen que quo es a la sauça que se coneis lo bon cosinier. Lo Paisan trempa son pan dins la sauça per ne'n res perdre. Lo Monsur, eu, a pas lo drech de trempar e deu laisser la sauça partir dins lo lava-vaissela. La frucha, au deïsert, lo Paisan craunha dedins a se'n embarbolicar lo babinhon. Lo Monsur deu pialar sa pera o sa presseja emb la forcheta e lo coteu, sens jamai la tucar. Pas estonnant après si aima mai, per 'chabar son disnar, minjar una glaça o una pastissariá industrialà.

E dire que quo es per embestiar lo Paisan que lo Monsur a enginhat totas quelas "convenças".

Micheu Chapduelh

A TABLE

Je ne sais pas si vous avez remarqué que, à table, entre le Monsieur et le Paysan il y a, plus que des différences, un véritable antagonisme. Le Monsieur met sa serviette sur ses genoux, ce qui ne l'empêchera pas de mettre du gras ou du chocolat sur sa cravate. Le Paysan, lui, met directement la serviette à la place de la cravate, ce qui protège bien mieux sa chemise. Il faut dire que le Monsieur utilise sa serviette non pas pour protéger ses vêtements de la sauce, mais pour s'essuyer les lèvres avant de boire.

Le Monsieur ne doit pas faire de bruit en mangeant sa soupe ou en avalant son potage. Ce n'est pas facile et c'est pour cela que, de plus en plus, il se passe de soupe et de potage. Le Paysan, lui, y va franchement, à grands slurps, ce qui montre que le menu lui plaît et qu'il ne chipote pas.

Quand il mange de la viande, le Monsieur l'aime bien charnue. Il l'attaque toujours à la fourchette et au couteau. Il serait déshonoré s'il y mettait les doigts. Le Paysan trouve plus de saveur à la viande qui touche l'os. Et pour en profiter, il est indispensable d'y mettre les doigts. Et même de les lécher. C'est ainsi que, quand le Monsieur mange un poulet, il y a une déperdition terrible. On se demande bien où passent le cou, la tête, la carcasse, le cropion... Tout ce qui a le plus de goût en fin de compte.

Et la sauce ! nous savons faire des sauces délicieuses, on dit que c'est à la sauce qu'on reconnaît le bon cuisinier. Le Paysan trempe son pain dans la sauce pour n'en rien perdre. Le Monsieur, lui, n'a pas le droit de tremper et doit laisser la sauce partir dans le lave-vaisselle Le fruit, au dessert, le Paysan le croque à s'en barbouiller le menton. Le Monsieur doit peler sa poire ou sa pêche avec la fourchette et le couteau, sans jamais la toucher. Pas étonnant alors s'il préfère terminer son dîner par une glace ou une pâtisserie industrielle.

Et dire que c'est pour embêter le Paysan que le Monsieur a inventé toutes ces "convenances".

Michel Chadeuil



Les peintres dans la rue



Village Terre de jeux



Représentation théâtrale - Les Troup'itis



Vide grenier



Feu de la St Jean

Kermesse de l'école d'été

Foire aux vins



Chorale "A choeur ouvert" - Cinéma de plein air



Course Mike Bishop



Concert MNOP



Tour du Limousin



Journée "Vaincre la mucoviscidose"





Octobre

- ★ 07-08 **Bourse aux vêtements** - Salle des fêtes
- ★ 11 **Vernissage de l'exposition de Inès Weill-Rochand, Saena Delacroix-Sadighiyan et Odelia Kammoun** dans le cadre du Festival de BD de Bassillac - Médiathèque - 18h
- ★ 20 **Film « Secrets des racines »** - Salle des fêtes - 20h30
- ★ 24 **Cinéma** - Salle des fêtes - 2 séances : Séance jeunesse à 14h30 et séance adultes à 20h30

Novembre

- ★ 04 **Théâtre** organisé par l'amicale laïque, troupe de Marsac - salle des fêtes - 20h30
- ★ 24 **Vernissage de Sylvie Madeleine** - médiathèque - 18h30
- ★ 28 **Cinéma** - Salle des fêtes - 20h30

Décembre

- ★ 01 **Déambulation et illumination des rues** - place du 11 novembre - 19h00
- ★ 10 **Marché de Noël** - Gymnase
- ★ 12 **Cinéma** - Salle des fêtes - 20h30

Janvier

- ★ 19 **Voeux du maire** - Salle des fêtes - 19h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Agonac (du 01/09 au 30/06) :

Samedi : 9h-12h / 14h-17h45

La carte usager est nécessaire pour accéder en déchèterie.



Si vous ne disposez pas de cette carte, veuillez contacter le SMD3 : 09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30.

CARNET D'ADRESSES

MAIRIE : 05.53.06.37.09

Ouvert au public :

le lundi et le jeudi : 9h-12h/13h30-18h

Le mardi et le vendredi : 9h-12h/13h30-17h30

Le mercredi et le samedi : 9h-12h

MÉDIATHÈQUE : 05.53.06.12.06

LA POSTE : 36 39 (Banque postale) - 36 31

(Courrier) - Ouvert lundi et jeudi : 9h-12h30 /

14h-17h. Mardi : 10h-12h30. Mercredi et

vendredi : 9h-12h30. Samedi : 9h-12h.

TAXI : Patrice Neyssensas 05.53.06.33.96

ENFANCE :

Ecole maternelle : 05.53.06.33.79

Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59

Centre de loisirs : 05.53.06.12.05

Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04

LE GRAND PÉRIGUEUX :

Standard : 05.53.35.86.00

Déchetterie : 05.53.35.86.17

Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18

MAISON MÉDICALE - MEDECINS :

Docteurs Alexandra Bernadac, Céline

Demonchy, Philippine Duval, Lise Gomboc,

Stéphanie Leric : 05.53.06.34.90

EPHAD des Chênes Verts : 05.53.02.40.00

PHARMACIE :

Pharmacie Corre : 05.53.06.35.13

Urgences pharmaceutiques : 3237

DENTISTE :

Docteur Hollier : 05.53.06.34.11

CABINET INFIRMIER :

Séverine Bouthier, Sandrine Lepeytre, Céline

Bernard, Aicha Schauer : 06.28.71.51.32

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h

à 10h et le mardi de 7h à 8h

CABINET D'OSTÉOPATHIE :

Fanny Meunier : 05.53.06.07.02

KINÉSITHÉRAPEUTE :

Xavier Martz : 06.52.12.55.61

PÉDICURE/PODOLOGUE :

Amandine Rongiéras Azevedo : 05.53.08.35.07

ERGOTHÉRAPEUTE :

Michaël Jeanteau : 06.67.67.69.05

PSYCHOMOTRICIENNE :

Elodie Lemoine : 06.22.04.63.75

PSYCHOLOGUE :

Coralie Molet : 06.58.32.64.78

SOPHROLOGUE :

Coralie Soltysiak : 06.27.49.15.66

PLANNING FAMILIAL : 05.53.53.11.96

URGENCES :

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17

Centre Antipoison : 05.56.96.40.80

SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03

Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119

Violence conjugale : 3919